



MAIRIE DE BREANÇON

Département : Val d'Oise
Arrondissement / Canton : Pontoise
4, rue du Moulin, 95640 Bréançon

Tel : 01.34.66.60.04
Mail : mairie.breancon@wanadoo.fr

COURRIER AUX PARENTS

Objet : Réouverture de l'école de Bréançon suite au déconfinement

Chers parents,

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, le gouvernement a décidé d'ouvrir les écoles et établissements scolaires progressivement, à partir du 11 mai 2020 pour les écoles maternelles et élémentaires, sur l'ensemble du territoire national avec une rentrée des élèves le 12 mai pour les GS (Maternelles), CP et CM2 (Primaires).

Cette rentrée ne peut être réalisée sereinement pour le personnel enseignant, communal, les élu(e)s, les parents et les enfants, qu'avec la mise en place de toutes les préconisations et garanties édictées par le Protocole Sanitaire, reçu en Mairie le 3 mai 2020, ayant pour objet la réouverture des écoles.

L'analyse du document appelle plusieurs remarques concernant :

- la surface des classes pour l'écartement des tables,
- l'obligation de fléchage pour éviter tous croisements,
- l'accompagnement des enfants en permanence dans leur déplacement,
- le nettoyage des mains systématiques et pluriquotidiens,
- l'utilisation de masques par le personnel enseignant et communal,
- la mise en place de solutions hydroalcooliques pour tous,
- la formation ou le rappel des gestes barrières obligatoires pour les enfants et le personnel communal.

Un travail de fond, en partenariat avec Madame la directrice d'école, le Maire et les élu(e)s, a été réalisé afin de définir un cadre pour réussir la mise en place de l'accueil des enfants.

Ce travail nous a contraints à faire des choix :

- Tout d'abord la suppression de la garderie du matin et du soir, afin de réemployer le personnel communal pour l'accueil des enfants (des personnels prioritaires).
- Également, de définir un cadre plus général pour l'accueil de l'ensemble des enfants dans les semaines à venir.

Ce travail a fait l'objet d'une présentation en visio-conférence aux représentants des parents d'élèves, suivie d'une transmission à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Nous sommes conscients de l'importance du maintien de la continuité pédagogique pour les enfants. Cependant nous préférons privilégier, pour nos élèves, la sécurité et la réussite de cette mise en place qui nécessitent à la fois du temps et de la réflexion.

Par conséquent, **pour les deux prochaines semaines**, ne seront accueillis à l'école que les enfants des personnels prioritaires. Ces parents décideront s'ils souhaitent faire revenir leur enfant à l'école.

- La rentrée de ces enfants aura lieu le 12 mai et concernera 11 enfants. Cette rentrée se fera sur deux classes, l'une avec 6 enfants (4 PS et 2 GS), l'autre avec 5 enfants (3 CE1 et 2 CM1).
- La prise des repas se fera dans la classe à leur table de travail (le repas froid devra être fourni par les parents).
- Aucune garderie ne sera assurée, ni le matin, ni le soir.

Pour les semaines suivantes :

En fonction du protocole sanitaire connu à ce jour, nous pourrions envisager d'ouvrir une troisième classe dans les locaux actuels du restaurant scolaire.

Chaque classe aurait une capacité maximum de 8 élèves, soit une capacité maximum de 24 élèves pour l'école.

Ces prévisions sont sujettes à modification en fonction de l'évolution de la situation.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de toutes modifications pouvant intervenir.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Fait à Bréançon le 07 Mai 2020

Le Maire, Armand DEDIEU